

L'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail alternant une activité professionnelle en entreprise et des enseignements au Centre de Formation d'Apprentis (CFA).

La durée du contrat est au moins égale au cycle de formation. Elle peut varier selon la formation envisagée et le niveau initial du candidat.

- Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus,
- Les jeunes de 15 ans qui ont achevé la scolarité du 1^{er} cycle secondaire
- Sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap, les porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau
- Le/la candidat(e) doit trouver une entreprise d'accueil afin de signer un contrat d'apprentissage